

Compte rendu du Conseil d'administration du CDV 22 du mardi 03 juillet 2007

PRESENTS :

Pierre LE BOUCHER- Laurent DELMAS- Marc MASSON- Yvon FURET- Jean-Yves LE FAILLER- Frédéric LE GOFF- Pierre GUEUTIER-

EXCUSES :

Jean-Pierre LAUSSAC- Bertrand CALVARIN- Annick MARTIN

NON EXCUSES :

Les autres membres du Conseil d'administration

Pierre LE BOUCHER Président ouvre la séance à 18h55

Le dernier Compte rendu du CA est adopté.

L'ordre du jour comporte un point essentiel à savoir l'orientation du plan nautique. Compte tenu du faible nombre d'élus présents, il est décidé de travailler sur le fond du dossier, de le présenter aux administrateurs absents, et de le valider définitivement au mois de septembre.

Les axes principaux d'orientation sont le devenir du sportif et comment relancer une filière dont les effectifs sont sur la région Bretagne en diminution.

Pierre LE BOUCHER fait part des informations recueillies auprès des principaux partenaires institutionnels du CDV (DDJS, Conseil général, ligue) au cours des divers rendez-vous et réunions des derniers mois, mettant tous en évidence la nécessité d'une action forte de relance de ce domaine fondamental de notre action.

Yvon FURET communique que sur les 41 clubs affiliés, 13 clubs du département font du sportif et trois autres du spécifique habitable.

Nous notons également que 30 clubs sur les 41 fonctionnent à l'année.

Toutefois une analyse par support existant démontre une stabilité des effectifs de la filière OPTIMIST avec il est vrai des fluctuations d'effectif de la D2 à la D1.

Pour information la situation 2007 est de 52 pratiquants (D2 Benjamins, minimes, et D1). En 2005 les effectifs suivant les mêmes critères étaient de 56.

La situation est beaucoup plus préoccupante en LASER et en planche à voile où les effectifs sont en forte diminution. Toutefois la pratique de la planche à voile est active dans d'autres manifestations sportives hors championnat (raid en particulier).

La pratique sportive en 420, Equipe, Catamaran, reste globalement faible sur le département.

Il convient donc de s'interroger sur les orientations pour les années futures.

Les réflexions menées par les membres présents font ressortir les points forts suivants :

Aide aux matériels (développement, achat de supports, notamment en double en planche et en cata, sous réserve de la mise en place d'un projet sportif prenant en compte ces supports)

Aide à l'investissement en habitable (Open 5.7) du type du plan class 8 qu'on a connu dans le département

Aide à la structuration sportive de bassin ou de club(formation, entraînement, arbitrage...)

(Les clubs de Plérin et Pléneuf ainsi que l'Ile Grande et Perros-Guirec, appliquent cette forme de structure)

Poursuite du soutien aux filières qui fonctionnent (opti, laser...)

Modification des formes des pratiques compétitives (double D3 sur support de type Vibe ou RS féva... sans limite d'âge mais plutôt en fonction des gabarits, introduction de régates de type slalom ou raids dans la filière jeunes en planche...)

En effet concernant les formes de pratique il est intéressant de constater que si certaines filières sportives sont délaissées sous leur forme actuelle, d'autres activités utilisant le même support remportent un succès sous une autre forme.

Il appartiendra bien entendu d'en discuter avec les clubs en fin de saison estivale et d'envisager une évaluation commune des supports, avec les dirigeants des clubs.

Dans les points divers il faut noter une trésorerie positive à fin juin 2007.

Nous sommes dans l'attente de la lettre URSAAF suite au contrôle effectué en juin 2007.

Nous notons également que certains clubs affiliés ne sont toujours pas à jour de leur cotisation 2007.

Il convient que le secrétariat relance régulièrement les clubs qui sont en situation de débit.

La séance est close à 21H00

Fait à Perros-Guirec le 04 juillet 2007

Jean-Yves LE FAILLER